



ATHÉNÉE ROYAL
JEAN ABSIL

Etterbeek, le 15 mai 2025

Av. Hansen Soulie 27
1040 Etterbeek

T. 02/736 59 76
athenee@absil.eu

Aux parents des élèves de 1^{ère} année

Le décret modifiant l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire du 11 avril 2014 impose un passage automatique entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année commune.

Néanmoins, si des lacunes ou des difficultés sont observées à l'issue des épreuves diagnostiques, nous vous informerons de la mise en place d'un plan individuel d'apprentissage dans le courant du mois de septembre 2025.

Des travaux de vacances peuvent être donnés aux élèves.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Caroline Pisonier
Directrice